

Christian Plantin

Dictionnaire de l'argumentation 2025

A.pdf

*A*₂

Arg. AD QUIETEM ► Tranquillité.....	3
Arg. AD REM.....	3
Arg. AD VERECUNDIAM ► Modestie	3
AFFIRMATION DU CONSÉQUENT ► DÉDUCTION.....	4
Alignement, Alliance ► ORIENTATION 1.....	4
AMBIGUÏTÉ.....	5
Amphibolie ► AMBIGUÏTÉ.....	9
Analogie (1) : LA PENSÉE ANALOGIQUE.....	9
Analogie (2) :Le mot ANALOGIE Argumentations fondées sur l'ANALOGIE	11
Analogie 3 : ANALOGIE CATÉGORIELLE	15
Analogie 4 : ANALOGIE STRUCTURELLE.....	18
Antanaclase, Antimétabole, Antiparastase ► Inversion d'ORIENTATION	25
ANTITHÈSE	25
Antonomase ► Imitation	27
Arg. APAGOGIQUE.....	27
Aporie ► STASE	28
Argumentations fondées sur des termes APPARENTÉS	28
Amphibolie ► Ambiguïté	28

Arg. AD REM

Rem est l'accusatif du substantif **res** qui signifie :

- 1) « objet, être » ;
- 2) « affaire judiciaire, litige » (Gaffiot, *Res*).

1. Dans le premier sens de *res*, l'argument *ad rem* est un argument qui s'attache à “la réalité des choses”. C'est sans doute dans ce sens que Whately assimile l'argument *ad rem* à l'argument *ad iudicium* de Locke. Dans une perspective essentialiste, on peut aussi comprendre que l'argument *ad rem* est celui qui porte sur l'**être** des choses.

2. Au sens de « affaire judiciaire, litige » (Gaffiot), [*res*] renvoie nettement à un débat, comme dans les expressions *nihil ad rem* “ce n'est pas la question” et *quid ad rem ?* “qu'importe ?”. Ces expressions servent à rejeter une intervention comme sans [pertinence](#).

En ce sens, l'argument *ad rem* est un argument qui s'appuie sur un fait [*res*] pertinent pour la cause [*causa*], sachant que certains faits liés à l'acte matériel donnant lieu à un litige p, commentent ne pas entrer dans la cause.

V. [Fond](#).

Arg. AD VERECUNDIAM ► Modestie

AFFIRMATION DU CONSÉQUENT ► DÉDUCTION

Alignement, Alliance ► ORIENTATION 1

AMBIGUÏTÉ

On distingue l'ambiguïté lexicale (homonymie) et l'ambiguïté syntaxique. L'analyse logique voit dans l'ambiguïté un défaut qui rend le raisonnement radicalement **fallacieux**. Le théologien voit dans l'ambiguïté une source d'hérésie. L'art littéraire exploite la richesse des significations multiples, et le langage diplomatique voit dans les significations ambiguës la ressource qui permet aux parties de s'accorder tout en donnant au texte des significations incompatibles.

1. Ambiguïté, ambivalence

En latin, *ambigere* a le sens de « discuter, être en controverse ; être en procès » (Gaffiot, *Ambigo*).

Pour parler du « point en litige », Cicéron utilise l'expression « *id de quo ambiguitur* », “ce à propos de quoi on diverge [*ambiguitur*]”.

En français, *ambigu*, *ambiguïté* peuvent se dire d'un discours ou d'un comportement.

En argumentation, un participant à une discussion a **une position ambiguë** s'il n'opte pas clairement pour un des camps en présence. Il parle tantôt en faveur d'une des parties, tantôt en faveur de l'autre, et certains de ses énoncés ont des orientations argumentatives **indéterminées**.

Une attitude est ambivalente si elle manifeste simultanément des sentiments contradictoires, par exemple de l'attraction et de la répulsion, de l'amour et de la haine.

2. Ambiguïté lexicale

Homonymie, polysémie, paronymie — Deux mots sont **homonymes** s'ils ont le même signifiant, mais des significations bien distinctes.

— Un mot est **polysémique** si son signifiant recouvre plusieurs significations liées entre elles.

— Deux mots sont **paronymes** si leurs signifiants sont à peine différents, mais ont des significations bien distinctes. Les paronymes sont susceptibles de fonctionner en parole comme des homonymes, et de brouiller le raisonnement.

En analyse logique, les termes homonymiques et polysémiques peuvent rendre fallacieux les syllogismes dans lesquels ils fonctionnent en introduisant subrepticement un **quatrième terme** dans le raisonnement. Lorsqu'elle est indésirable, on combat l'ambiguïté lexicale par le **distinguo** et la **dissociation**.

En analyse de discours, l'ambiguïté lexicale introduit des glissements de sens exploités dans la construction d'**objets de discours**.

3. Ambiguïté syntaxique

Un énoncé ambigu syntaxiquement est défini comme un énoncé qui peut être paraphrasé par deux énoncés n'ayant pas le même sens. Dans le même sens, en théorie des fallacies, on parle d'énoncé *amphibolique*, **V. Fallacie 3**.

Le célèbre énoncé “*la petite porte le voile*” peut être paraphrasé par :

Paraphrase 1 : “elle est voilée (= dissimulée) par la petite porte” (si l’on veut bien admettre qu’une porte peut *voiler* quelqu’un).

Paraphrase 2 : “La petite (personne) porte le voile”

L’ambiguïté syntaxique est un phénomène de surface. Les deux interprétations sont rattachées à deux structures syntaxiques sous-jacentes différentes, qu’on distingue par le jeu des parenthèses :

(La petite porte) (le voile)
(La petite) (porte le voile).

Cette ambiguïté disparaît en contexte. La ponctuation peut avoir le même effet. Le non moins célèbre énoncé “*l’instituteur dit l’inspecteur est un âne*” est syntaxiquement ambigu : il admet deux structures dont la différence est marquée à l’oral par l’intonation de phrase, et à l’écrit par la ponctuation :

L’instituteur, dit l’inspecteur, est un âne.
L’instituteur dit : “*L’inspecteur est un âne*”.

4. Ambiguïté sophistique, ambiguïté hérétique

L’ambiguïté brouille le message et rend le raisonnement fallacieux ; si ce brouillage est intentionnel, elle devient **manipulatrice** et **sophistique**.

Dans le langage religieux, une lecture divergente du texte sacré n’est plus dite sophistique, mais **hérétique**. Admettre la lecture condamnée est un **péché de langue**.

Dans le texte suivant, la différence de lecture est cruciale pour la conception orthodoxe catholique de la Trinité. Ce dogme affirme l’égalité divine du Père, du Fils et du Saint Esprit (le Verbe).

La première phrase de la Genèse et donc de la Bible, admet deux lectures. Saint Augustin, un “Père de l’Église”, expose et tranche la question comme suit.

La ponctuation [*distinctio*] hérétique que voici :

In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum et Deus erat

Au commencement était le Verbe et le Verbe était auprès de Dieu et Dieu était,

changeant le sens de,

Verbum hoc erat in principio apud Deum

Ce Verbe était au commencement auprès de Dieu,

refuse d’admettre que le Verbe est Dieu. Mais c’est une opinion à rejeter, d’après la règle de la foi qui, au sujet de l’égalité des trois Personnes, nous prescrit de dire :

Et Deus erat Verbum [Et le Verbe était Dieu],

puis d’ajouter :

Hoc erat in principio apud Deum [Il était au commencement auprès de Dieu].

Saint Augustin, *De la doctrine chrétienne – De Doctrina Christiana*. [De 397 à 426] [1]

On remarque qu’Augustin ne fonde pas sa règle de lecture sur la grammaire, mais sur la foi.

— La lecture hérétique découpe le texte en deux affirmations, l'une au sujet du Verbe, et l'autre au sujet de Dieu :

In principio [erat Verbum et Verbum erat apud Deum] et [Deus erat]

Au commencement, [était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu] [et Dieu était]

— La lecture canonique découpe le texte en trois affirmations au sujet du Verbe :

[In principio erat Verbum] et [Verbum erat apud Deum] et [Deus erat verbum]

[Au commencement était le Verbe], et [le Verbe était auprès de Dieu] et [le Verbe était Dieu]

Soit : *Le verbe était Dieu, et il était auprès de Dieu au commencement.*

5. Ambiguïté entre sens propre et sens figuré

Dans la métaphore “*Pierre est un lion*”, l’interprétation littérale doit manifestement être éliminée, et seule subsiste l’interprétation figurée. Dans le cas suivant, l’interprétation littérale est en compétition avec l’interprétation figurée. Face à l’invasion perse, les Athéniens consultent la Pythie de Delphes. Elle leur répond que :

Jupiter qui voit tout [leur] accorde une muraille de bois qui seule ne pourra être ni prise ni détruite. (Hérodote, *Histoire*, VII, CXXI) [2]

La réponse provoque une *stase* d’interprétation, ce qui la rend énigmatique ; elle est ambiguë au sens étymologique du mot. Cette stase oppose le sens littéral au sens métaphorique :

Quelques-uns des [Athéniens] plus âgés pensaient que le dieu déclarait par sa réponse que la citadelle ne serait point prise, car elle était anciennement fortifiée d’une palissade. Ils conjecturaient donc que la muraille de bois dont parlait l’oracle n’était autre chose que cette palissade.

D’autres soutenaient, au contraire, que le dieu désignait les vaisseaux, et que sans délai il en fallait équiper. (Id., CXXII)

Thémistocle fait triompher cette seconde interprétation, et les mesures prises conduiront à la victoire de Salamine (480 av. J.-C.).

6. Ambiguïté et productivité discursive

Comme un énoncé, un texte est ambigu s’il est possible de lui attacher plusieurs interprétations. Alors que l’ambiguïté est bannie du discours scientifique, la multiplicité des sens et la diversité des orientations est considérée comme un facteur de productivité sémantique et comme une richesse dans le texte littéraire.

Dans le domaine diplomatique, un texte négocié (traité, accord, convention...) est ambigu si chacune des parties qu’il concerne peut lui donner une interprétation propre, qui va dans le sens de ses intérêts, et de fait ne règle rien définitivement. L’ambiguïté joue alors un rôle essentiel, soit parce que chacune des parties peut signer le traité, soit parce qu’elle permet à la partie perdante de sauver la face :

En 1883, lorsque Robert Cordier, commandant du *Sagittaire* signa avec le roi Mani Makosso Tchicouso le traité ambigu qui plaçait son territoire sous le protectorat et la suzeraineté de la France, le roi du Loango était-il encore un vrai souverain, ou simplement était-il devenu

depuis longtemps un roi de village ?

Etanislav Ngodi, *Résistances à la pénétration et à la conquête coloniale au Congo (XIXe-XXe siècles)*. 2016. [3]

7. Fallacies d'ambiguïté

Dans le cadre d'une théorie logique de l'argumentation, l'ambiguïté syntaxique et l'ambiguïté lexicale sont des fallacies liées au discours. Employés dans une même argumentation ou un même raisonnement, deux mots homonymes produisent une fallacie d'homonymie, [V. Fallacieux \(3\)](#). Il en va de même pour les paronymes et pour les termes polysémiques.

L'ambiguïté s'oppose à l'univocité, V. [Indétermination](#). Le discours scientifique exige que les mots et les énoncés soient *univoques*, c'est-à-dire aient un sens et une valeur de vérité, et conservent ce même sens dans toute l'argumentation. Un énoncé ambigu peut recevoir autant de valeurs de vérité qu'il a d'interprétations. Il est donc exclu d'un discours scientifique, si ses diverses significations sont possibles dans le champ concerné ; si l'une n'est pas possible, l'ambiguïté est inoffensive.

Le langage argumentatif n'est pas, par essence, condamné à l'ambiguïté. La désambiguïtation fait partie du programme critique de l'argumentation, qui la traite soit par le moyen d'une critique méta-argumentative (théorie des fallacies), soit, si l'on préfère une définition immanente de la critique, par un travail de *distinguo* et de *dissociation* opéré par les participants eux-mêmes. **Alors que l'univocité est posée en préalable du travail scientifique, elle apparaît, le cas échéant comme construite par un travail argumentatif.**

[1] Introd. et trad. de M. Moreau. Annotations et notes complémentaires d'I. Bochet et G. Madec, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1997, p. 237.

[2] Trad. du grec par Larcher ; avec des notes de Bochart, Wesseling, Scaliger. [et al.] Paris : Charpentier, 1850. <https://remacle.org/bloodwolf/historiens/herodote/polymnie.htm>

[3] *Connaissances et savoirs*, 2016.

Analogie (1) : LA PENSÉE ANALOGIQUE

Pour la pensée analogique, le monde est structuré par des analogies d'origine divine. Savoir, c'est être capable de repérer les analogies pour les mettre au service des humains. Ainsi, les vertus des plantes médicinales sont marquées par une similitude avec la partie du corps qu'elles sont destinées à soigner

Du point de vue anthropologique, l'analogie est une forme de pensée qui postule que les choses, les êtres et les événements se reflètent les uns dans les autres. Pour la pensée analogique, **connaître, c'est déchiffrer des ressemblances, établir des correspondances** ; ainsi conçue, l'analogie est au fondement de toutes les gnosés. L'analogie, par les liens qu'elle élabore, produit « un sentiment cosmique où triomphe l'ordre, la symétrie, la perfection », un monde clos (Gadoffre *et al.* 1980, p. 50).

Du point de vue de l'histoire des idées, cette forme de pensée a connu son apogée à la Renaissance, où le monde “sublunaire” était, par l'analogie, mis en correspondance avec les sphères célestes, et, généralement, avec le monde divin.

Dans une de ses manifestations, la doctrine des correspondances valide les arguments de la forme :

Donnée :	<i>Cette fleur ressemble à telle partie du corps.</i>
Conclusion :	<i>Elle a une vertu cachée efficace pour guérir les maux qui touchent cette partie du corps.</i>
Permis d'inférer :	<i>Si la forme d'une plante ressemble à une partie du corps, alors elle guérit les maux qui touchent cette partie du corps.</i>
Garantie :	<i>C'est une disposition divine.</i>

Cette forme de pensée postule que toutes les plantes ont des vertus médicinales, mais que ces vertus sont cachées. **La plante porte une signature qui est une représentation de la partie du corps humain qu'elle peut soigner.** Cette signature ou « sympathie analogique » est un signifiant motivé, une « ressemblance » avec la partie du corps concernée. C'est un signe que Dieu lui-même a imprimé, de façon non arbitraire, sur les plantes afin de nous révéler leurs vertus et de nous permettre d'en bénéficier.

Une plante où l'on trouve une ressemblance avec les yeux, par exemple la forme des paupières, guérit le mal des yeux. De même, on observe que le coing est un fruit velouté. Ce trait apparemment superficiel est lu comme une signature, **la signature des cheveux, donc le coing est bon pour les chauves.** Dans les termes d'Oswald Crollius :

Donnée :	<i>Ce poil folet qui vient autour des coings [...] représente en quelque façon les cheveux. (P. 41)</i>
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conclusion : *Aussi la decoction d'iceux [des coings] fait croistre les cheveux, lesquels sont tombés par la verole ou outre maladie semblable. » (P. 41)*

Loi de passage : *La vertu curative des plantes « se reconnoist par la signature ou sympathie analogique, & mutuelle des membres du corps humain, à ces plantes-là ». (P. 8)*

Garantie : *Dieu a donné comme un truchement [= moyen d'expression] à chaque plante afin que sa vertu naturelle (mais cachée dans son silence) puisse être cogneuë & découverte. Ce truchement (*) ne peut estre autre que la signature externe, c'est-à-dire ressemblance de forme & figure, vrais indices de la bonté, essence & perfection d'icelles (**).*

Truchement : “moyen de se faire comprendre” (Littré) ; *d'icelles* : “de ces plantes”.
Traicté des signatures ou vraye et vive anatomie du grand et petit monde, 160 [1]

De cette doctrine découle un programme de recherche, à l'usage de « ceux lesquels veulent acquérir la vraye et parfaicte science de la médecine » : « qu'ils employent toute leur estude à la cognoissance des signatures, hieroglyphes, & caracteres » (p. 20). Cette formation leur permettra de reconnaître « de plein abord (*), au seul regard de la superficie des herbes, de quelles facultez elles sont doüees » (p. 9 ; (*) “immédiatement”.

La connaissance des propriétés médicinales des plantes s'acquiert ainsi en apprenant à déchiffrer le discours de la nature, c'est-à-dire à reconnaître les signes dispersés dans le monde, et non pas par l'observation et l'expérience, en pratiquant la dissection ou en faisant ingérer une décoction au malade et pour constater ensuite qu'il va mieux, qu'il est mort, ou qu'il ne va ni mieux ni pis.

La connaissance analogique, qui a partie liée avec la pensée magique, est un mode de pensée spécifique, qui s'oppose à la **connaissance par les causes**, auxquelles sont substituées de mystérieuses correspondances véhiculant des influences. Elle court-circuite la réflexion sur la hiérarchie des catégories en genres et en espèces, à laquelle elle substitue une ligne ou un réseau de ressemblances. Mais elle est un puissant stimulant de l'observation et de la classification.

[1] Milan, Archè, 1976, p.23. Orthographe originelle.

« Ce poil folet qui vient autour des coings [...] représente en quelque façon les cheveux. Aussi la décoction de coings fait repousser les cheveux perdus suite à la variole, la syphilis ou quelque autre maladie de ce genre. »

La vertu curative des plantes « se reconnoît par la signature ou sympathie analogique et mutuelle des membres du corps humain à ces plantes-là. »

« Dieu a donné une sorte d'interprète à chaque plante, afin que sa vertu naturelle (mais cachée dans son silence) puisse être reconnue et découverte. Cette marque est la signature externe de la plante, c'est-à-dire une ressemblance de forme et de figure, qui sont les signes authentiques de sa propriété, vertu curative, bonté, essence et perfection.

Analogie (2) : ANALOGIE, le mot Argumentations fondées sur l'ANALOGIE

Comme la causalité, l'analogie peut être marquée ou non marquée ; les indicateurs d'analogie sont polyvalents. L'analogie est à la base d'une dizaine d'opérations argumentatives parfois entremêlées.

Les dictionnaires de langue définissent l'analogie comme un *rapport*, une *similitude*, une *ressemblance*, c'est-à-dire par ses trois premiers synonymes (*DES, Analogie*). L'analogie est une *identité partielle*, une *proportion* entre des *choses*, ou « *des réalités différentes* » (*TLFi, Analogie*) ; l'existence d'une relation d'analogie est établie au moyen d'une *comparaison* qui dégage des traits communs entre les objets ou les réalités considérés (*Litttré, TLFi, Analogie*).

1. Repérer les analogies

1.1 L'analogie marquée

L'analogie peut être marquée par un ensemble ouvert de termes, qui englobe les mots de liaison, [V. Connecteur](#), ainsi que des mots sémantiquement pleins, substantifs et verbes (Eemeren *et al.* éd. 2007 ; Snoeck Henkemans 2003), [V. Balisage](#).

Substantifs — Le substantif *analogie* est plus ou moins synonyme de :

affinité, allégorie, association, concordance, convenance, évocation, homologie, harmonie, image, métaphore, parenté, parallèle, précédent, proportion, relation, ressemblance, suggestion, symbole...

L'occurrence d'un de ces termes ne suppose pas forcément qu'il y ait une analogie dans les paragraphes, mais ils fonctionnent dans des discours qui exploitent ou établissent une analogie. Ils ne disent pas “*il y a une analogie, à vous de la trouver*” mais “*voyez s'il n'y aurait pas une analogie*”. Ce sont des termes à fonction heuristique.

Marque prédicative — Certains prédicats sont des connecteurs d'analogie. L'analogie est définie comme le lien existant entre les actants sujets et objets de prédicats comme les suivants :

X a des rapports avec, ressemble à, rappelle, fait penser à, correspond à... **Y** ;

A est à **B** ce que **C** est à **D** ;

X est comme, du même genre que, le même que, pareil à... **Y**.

Le sens du prédicat peut être fourni par un substantif de la classe synonymique de *analogie*, ou par l'adjectif correspondant :

X est en concordance, en harmonie, a des rapports... avec **Y** ;

X est comparable, analogue, semblable, similaire, identique, parallèle, équivalent, homologue... à **Y**.

Les constructions dites **subordonnées comparatives** couvrent des relations allant de la comparaison à l'analogie. Lorsque la construction met en jeu un terme comparé **X** et un terme comparant **Y**, l'un et l'autre étant susceptibles de recevoir le même prédicat graduable **M**, on a une analogie de comparaison :

“**X est aussi M que Y**” : *Pierre est aussi beau que Paul.*

Cet énoncé est orienté vers *Pierre est beau*, ou vers *Paul n'est pas beau*.

La comparaison peut jouer sur la position respective des deux termes relativement à deux prédicats graduables, **M** et **N** :

“**X est aussi M que Y est N**” : *Pierre est aussi paresseux que Paul est travailleur.*

Ces constructions peuvent correspondre à des analogies de propriété ou à des analogies de structure. Les **relations interphrastiques** sont propices à la présentation et à la discussion des analogies structurelles :

P₀ comme, ainsi (que), de même que, plus /moins /aussi que, de la même façon que, ...

P₁

P₀, et *mutatis mutandis*, **P₁**

Un énoncé marqué par un adverbe suggérant l'analogie peut être mis en relation avec tout un discours antérieur **D₀** :

D₀. *De même, même chose, également ... pareil, idem pour... P₁*

Polyvalence des indicateurs d'analogie — D'une façon générale, les indicateurs d'analogie ne font qu'inciter au travail interprétatif dans le sens de l'analogie ; ce sont des *indices* d'analogie. Même *comme* n'est pas un indicateur univoque d'analogie. — Au sens de *alors que*, il dénote une relation de simultanéité temporelle :

Comme je descendais, j'ai croisé Pierre.

— Au sens de *puisque*, il articule une relation causale : “*Comme Pierre est malin, il verra tout de suite le piège.*”

Les analogies sont clairement argumentatives quand elles fonctionnent en soutien d'une position avancée dans une dispute orientée par une question. Dans un tel contexte, les indicateurs fonctionnent après coup ; ce n'est que quand on a bien saisi l'analogie qu'on est à même d'interpréter correctement tel morphème ou telle construction comme un indicateur, une balise, un signal, un indice d'analogie.

1.2 L'analogie transcende les indicateurs

L'analogie peut être exprimée dans des énoncés métaphoriques de la forme “**A est B**” :

Metaphor is the dreamwork of language (D. Davidson)

Elle peut également l'être par des énoncés *mis en parallèle*, sans aucun mot indicateur :

Au football, on joue l'adversaire ou le ballon, parfois les deux. En argumentation, on se focalise sur l'objet du débat ou sur la relation aux opposants.

1.3 Le mot *analogie* comme terme couvrant

Si l'on met à part la question mathématisable de la *proportion*, la définition du mot *analogie* se fait au travers des trois substantifs *similitude*, *ressemblance*, *comparaison*. Faut-il faire correspondre un concept spécifique à chacun de ces trois mots ? La réponse à cette question doit tenir compte de la structure des familles dérivationnelles auxquelles ces mots appartiennent. Les données sémantico-lexicales s'organisent selon le tableau suivant :

Verbes	Adjectifs		Substantifs			
	Base	Déverbal	Base	Désadjectival sur :		Déverbal
				le PPrst/Adj	l'adj. base	
(se) ressembler		ressemblant		ressemblance		
	semblable				semblable	
	similaire		similitude		similarité	
	analogue		analogie			
comparer		comparable				comparaison

La série comprend deux verbes, *(se) ressembler* et *comparer* ; on peut considérer que *(ne pas) ressembler* est le résultatif de *comparer* :

H (agent humain) *compare A et B* ; après examen, il conclut que :
A et B *(ne) se ressemblent (pas)*, **A** *(ne) ressemble (pas) à B*.

Les substantifs et les adjectifs s'alignent sur le verbe *(se) ressembler* :

*Il existe une analogie, similitude, ressemblance (*comparaison) ... entre A et B.*
A est semblable, ressemblant, similaire, analogue, comparable... à B.
A et B sont semblables, ressemblants, similaires, analogues, comparables.
 \Leftrightarrow **A et B se ressemblent.**

Cette contrainte a pour effet de faire des adjectifs *ressemblant*, *semblable*, *similaire*, *analogue* des quasi-synonymes, ainsi que les trois substantifs dérivés *ressemblance*, *similarité*, *similitude*. Ces données conduisent à faire de la paire *{analogie, ressembler}* les termes pivots (termes couvrants) du discours sur l'analogie.

On fait généralement correspondre une notion à un terme substantif ; en fait, la notion se dit sous diverses formes lexicales, verbe, adjectif ou substantif ; or il se trouve que le substantif *analogie* n'a pas de verbe correspondant, le concept doit trouver son verbe ailleurs : ce sera *ressembler*.

Métaphore, comparaison, proportion, similitude... exploitent l'analogie, sous différentes formes et définitions.

2. Explication des analogies

L'analogie comme parenté ou identité de forme (isomorphisme) demande à être expliquée ; pour cela, on a invoqué :

- **La cohérence de la création divine**, V. [Analogie \(I\)](#).
- **L'imitation d'un modèle** : B imite A \Leftrightarrow B ressemble à A.
S'il y a des analogies entre la Grèce et Rome, c'est parce que Rome a imité la Grèce. (D'après Paul Veyne).
- **L'empreinte de sa cause** : A crée, engendre, produit, cause... B \Leftrightarrow B ressemble à A.
- **L'œuvre d'un même producteur**. L'analogie peut alors servir de base à des supputations hasardeuses :

Les pyramides aztèques et mayas font partie des grandes merveilles de L'Humanité. Qui a bien pu les construire ? Certainement pas ces pauvres indiens qui vivent à leur ombre. Des extra-terrestres ? L'hypothèse n'est pas sérieuse non plus. Mais ces pyramides font penser aux pyramides égyptiennes... Bon sang, mais c'est bien sûr : c'est donc qu'en des temps immémoriaux, bien avant Christophe Colomb, de hardis architectes navigateurs égyptiens ont franchi l'Atlantique et sont venus s'installer au Mexique.

3. Formes argumentatives exploitant l'analogie

L'analogie est une ressource argumentative majeure, probablement universelle. Une dizaine d'opérations argumentatives, désignées par des étiquettes parfois redondantes, se définissent à partir de l'analogie. Les principales sont les suivantes.

- **L'analogie catégorielle** est celle qui existe entre deux êtres qui entrent dans une même catégorie, et qui entre dans les argumentations [a pari](#) et par la [définition](#).
- **L'argument a pari (a simili)**, posant que deux êtres figurant dans une même catégorie partagent leurs propriétés désignées par cette catégorie.
- **L'exemple**. On distinguera le sens d'exemple comme *spécimen* et exemple comme *modèle* à suivre ou à ne pas suivre, introduisant un *précédent* (réel ou fabuleux), un *parangon*, V. [Exemplum](#) ; *Ab exemplo* ; [Imitation](#).
- **Le précédent**, est un cas suffisamment analogue au cas discuté pour justifier qu'on applique au second le jugement déjà émis au sujet du premier.
- **La comparaison**, *a comparatione*, opération de base permettant de conclure ou non à une analogie.
- **L'analogie de proportion** (ou analogie *de relation*) est définie comme une analogie entre deux relations, chacune d'elles unissant deux êtres. Elle met donc en jeu quatre termes.
- **L'analogie structurelle** (ou analogie de forme, *isomorphisme*) est celle qui existe entre deux systèmes complexes partageant une même structure. L'analogie structurelle repose sur la mise en relation d'un nombre *a priori* indéfini d'éléments et de types de relations susceptibles de les unir.
- **La métaphore** repose sur un mécanisme d'analogie qu'elle dépasse. La métaphore filée est une forme d'analogie structurelle. La métaphore simple est un processus de recatégorisation, qui pousse l'analogie jusqu'à l'identité.

Analogie 3 : ANALOGIE CATÉGORIELLE

L'analogie catégorielle est la relation qui lie les êtres appartenant à une même catégorie. Les êtres ou objets analogues sont réunis dans une même catégorie sur la base des traits qui engendrent et définissent la catégorie. Analogues dans l'absolu, les membres d'une même catégorie deviennent identiques pour la catégorie qui les réunit. En assimilant identité catégorielle et identité absolue, on efface toutes les frontières entre les objets.

1. De l'identité à l'analogie catégorielle et circonstancielle

Identité individuelle — Un individu est *identique* à lui-même (ni *semblable* ni *ressemblant*) ; il n'est pas “plus ou moins” identique à lui-même. Cette évidence correspond au [principe d'identité](#) “ $A = A$ ”.

Identité des indiscernables — Deux individus différents parfaitement ressemblants, par exemple des produits industriels pris en sortie de chaîne, sont matériellement *identiques*, au sens de perceptuellement *indiscernables*. Tout ce qui peut se dire de l'un peut se dire de l'autre ; leurs descriptions coïncident, ils partagent tous leurs prédicats, essentiels ou accidentels (circonstanciels). Les êtres indiscernables sont dans une relation d'analogie catégorielle et d'identité circonstancielle.

La discernabilité dépend de l'observateur : le premier venu estime que “*c'est la même chose, c'est tout pareil*”, alors que le spécialiste voit des différences.

Analogie catégorielle — *L'analogie catégorielle* est la relation qui existe entre les membres d'une même catégorie **C** qui tous possèdent, par définition, les traits conditionnant l'appartenance à cette catégorie. Ils sont tous descriptibles comme des membres de **C** ; l'expression “*un autre X*” renvoie à un autre membre de la même catégorie.

Deux êtres appartenant à une même catégorie sont *identiques pour cette catégorie* ; une baleine et un rat sont identiques du point de vue de la catégorie “*être un mammifère*”. Cette identité catégorielle est donc une identité *partielle*, compatible avec de grandes différences ; deux êtres appartenant à la même catégorie sont *analogues*, *similaires* ou *semblables*. Ils sont *comparables* par leurs autres propriétés non catégorielles. Les œufs de poule sont tous *semblables* en tant qu'œufs de poule ; un œuf est identique à un autre œuf, et il est *comparable* à tous les autres œufs pour sa fraîcheur, sa grosseur, sa couleur, etc. V. [Comparaison](#).

Analogie circonstancielle — Si l'individu **X** possède les traits (**x, y, z, t**), il est semblable à tous les individus qui possèdent un quelconque de ces traits, qu'il s'agisse d'un trait essentiel ou accidentel. Les parties communes aux descriptions de deux objets définissent le *point de vue* pour lequel ils sont équivalents.

Si l'on élargit la notion d'appartenance à une classe, on dira que deux êtres sont *analogues* si leurs *descriptions* contiennent des parties communes, que cette description corresponde ou non à l'ensemble de leurs traits essentiels. En d'autres termes, *l'identité de description produit une catégorie*, le sens de l'opération dépendant de l'intérêt de la catégorie créée. On pourrait parler d'*analogie circonstancielle*. Alice et le serpent sont identiques du point de vue de la catégorie “*être au long cou qui mange des œufs de pigeon*”.

2. L'analogie catégorielle comme induction ou déduction

L'argumentation par analogie catégorielle peut être reconstruite comme une induction ou une déduction.

— Comme une induction :

O est analogue à **P**
P possède les propriétés **w, x, y, z**
O possède les propriétés **w, x, y**
Donc **O** possède *probablement* la propriété **z**.

D'un jugement global d'analogie entre deux êtres **O** et **P**, porté sur le constat d'existence de traits partagés **w, x, y**, on conclut que, si l'un possède le trait **z**, alors l'autre doit forcément le posséder. En d'autres termes, l'analogie est *orientée vers l'identité*.

— Comme une déduction :

O est analogue à **P**.
P possède la propriété **z**.
Conclusion : **O** possède *probablement* la propriété **z**.
O est analogue à **P** en ce que les deux possèdent le trait **z**.
O et **P** appartiennent à la même catégorie **C**.
Conclusion : Donc ils partagent *probablement* d'autres, voire toutes, les propriétés de cette catégorie **C**.

Ce qui revient à dire que l'analogie (le prédicat "*analogue à*") est interprétée comme *un affaiblissement de l'identité*.

La déduction et l'induction sont considérées comme des formes valides de raisonnement. La raison d'être de la discussion sur la possibilité de ramener l'analogie à de la déduction ou à de l'induction est donc de déterminer **si, le raisonnement par analogie est une forme valide de raisonnement**. Comme le raisonnement par analogie est parfois utilisé pour prouver l'existence de Dieu, on voit les enjeux idéologiques de cette question.

Ces formulations de l'argumentation par analogie sous la forme de syllogismes dialectiques sont assez stériles, car elles enfouissent le permis d'inférer qui contient tous les problèmes intéressants. En revanche, la reformulation de la conclusion non plus comme un savoir catégorique, mais comme une règle heuristique est d'une grande valeur. On pourrait réécrire les conclusions précédentes sous la forme de suggestions :

Il est intéressant de regarder ce qu'il en est de **P** concernant la propriété **z**.

Il est intéressant de regarder si **O** et **P** ont d'autres propriétés communes.

3. Argumentations sur l'analogie catégorielle

— L'analogie catégorielle est à la base de l'application de la *règle de justice* et de l'argumentation *a pari*, qui, avec *a contrario*, permet de restructurer les catégories, donc, par contrecoup, les *classifications*.

— Pour les définitions de la notion de catégorie et des opérations par lesquelles un individu est intégré à une catégorie, V. [Catégorisation](#).

L'appartenance à une catégorie peut être *graduelle*, selon que l'être considéré se rapproche plus ou moins du stéréotype définissant la catégorie.

4. Réfutation de l’analogie catégorielle

Tout est analogue à tout sous l’un ou l’autre aspect, et les analogies peuvent être plus ou moins “tirées par les cheveux”. L’analogie refusée est catégorisée comme un *amalgame* (Doury 2003, 2006).

L’analogie catégorielle se réfute en montrant que le regroupement des deux êtres dans une même catégorie est fondé non pas sur un trait essentiel, mais sur un trait accidentel ; d’une façon générale, on montre que la catégorie produite est sans intérêt. L’analogie “Chinois ~ Papillon”, *ironiquement* discutée par Musil dans le passage suivant, illustre les périls de l’analogie circonstancielle, fondée sur le choix arbitraire d’une (stupide) caractéristique non essentielle, la couleur « jaune citron ».

Il existe des papillons jaune citron ; il existe également des Chinois jaune citron. En un sens, on peut définir le papillon : Chinois nain ailé d’Europe centrale. Papillons et Chinois passent pour des symboles de la volupté. On entrevoit ici pour la première fois la possibilité d’une concordance, jamais étudiée encore, entre la grande période de la faune lépidoptère et la civilisation chinoise. Que le papillon ait des ailes et pas le Chinois n’est qu’un phénomène superficiel. Un zoologue eût-il compris ne fût-ce qu’une infime partie des dernières et des plus profondes découvertes de la technique, ce ne serait pas à moi d’examiner en premier la signification du fait que les papillons n’ont pas inventé la poudre : précisément parce que les Chinois les ont devancés. La prédilection suicidaire de certaines espèces nocturnes pour les lampes allumées est encore un reliquat, difficilement explicable à l’entendement diurne, de cette relation morphologique avec la Chine.

Robert Musil, *Esprit et expérience. Remarques pour des lecteurs réchappés du déclin de l’Occident* [1921].[\[1\]](#)

La relation d’analogie rencontre des problèmes avec la transitivité, V. [Série](#). L’analogie *catégorielle* est transitive : si **A** et **B** d’une part, **B** et **C** d’autre part, sont dits analogues parce qu’ils possèdent les mêmes traits essentiels, alors **A** est analogue à **C**. La relation d’analogie *circonstancielle* n’est pas transitive : rien ne dit que si la description de **A** a des parties communes avec celle de **B**, et celle de **B** avec celle de **C**, alors la description de **A** et de **C** ont des parties communes. Khallâf reprend une analogie traditionnelle pour critiquer les chaînes analogiques en général :

[Quelqu’un] essaie de trouver, sur la plage, des coquillages qui se ressemblent. Dès qu’il a trouvé un coquillage qui ressemble à l’original, il jette ce dernier et se met à chercher un coquillage semblable au second, et ainsi de suite. Lorsqu’il aura trouvé le dixième, il ne sera pas surpris de constater qu’il est totalement différent du premier de la série.

Khallâf [1942], p. 89.

[\[1\]](#) *Essais*, traduits de l’allemand par Philippe Jaccottet, Paris, Le Seuil, 1984, p. 100. Cité dans Jacques Bouveresse, *Prodiges et vertiges de l’analogie*, Paris, Raisons d’agir, 1999, p. 21-22.

Analogie 4 : ANALOGIE STRUCTURELLE

L'analogie structurelle met en relation deux domaines complexes où des objets entrent en relations. Ces domaines peuvent avoir des statuts différents, en particulier du point de vue des connaissances qu'on en a. On distingue alors un domaine ressource (connu) et un domaine ciblé dont il s'agit d'améliorer la connaissance grâce à l'analogie reconnue entre la ressource et la cible.

1. Terminologie

L'analogie *structurelle* met en relation deux domaines complexes articulant chacun un nombre indéfini et illimité d'objets et de relations entre ces objets. Elle combine analogie *catégorielle* (propriété des objets) et analogie *proportionnelle* (propriété des relations).

On pourrait également parler d'analogie *de forme* (analogie *formelle*), ou emprunter aux mathématiques le terme *d'isomorphisme*.

On parle *d'analogie matérielle* pour désigner la relation entre deux objets dont un est la réplique de l'autre. La notion couvre des phénomènes différents, comme la relation entre une *maquette* et l'original, ou la relation entre un *prototype* et l'objet à réaliser. Certains raisonnements faits sur la maquette ou le prototype sont directement transposables sur l'objet fini.

On peut distinguer deux types de situations correspondant à deux affirmations distinctes mettant en jeu l'analogie structurelle. Les accolades rappellent qu'il s'agit ici non pas d'individus, mais de domaines complexes.

(i) {A} et {B} sont analogues — Dans le premier cas, il s'agit de comparer les deux domaines {A} et {B} afin de déterminer s'il existe ou non une analogie entre eux, c'est-à-dire si la proposition "A et B se ressemblent" est vraie ou non. On peut se demander si la crise de 1929 a des caractéristiques communes avec celle du Japon dans les années 1990, ou avec celle de l'Argentine au début des années 2000, afin d'établir une typologie des crises économiques, sans trop d'idées préconçues sur l'utilisation que les politiques feront des résultats de cette recherche.

Les domaines sont symétriques du point de vue de l'investigation, qui ne porte pas sur l'un des domaines, mais exclusivement sur leurs relations. Aucun des domaines n'étant privilégié par rapport à l'autre, ils ne peuvent être désignés que dans leur spécificité.

(ii) {A} est analogue à {B} — On voit *a contrario* l'importance de la situation précédente lorsqu'on fait intervenir dans la série la crise de 2008 ; il s'agit alors, à coup presque sûr, de voir s'il est possible de "tirer des leçons" des crises précédentes. Si quelqu'un se sert de l'analogie 1929 ~ 2008 pour prédire une troisième guerre mondiale, on détruira son argumentation en montrant que les domaines ne sont pas analogues, et qu'on ne peut donc pas s'appuyer sur l'un pour dire quelque chose sur l'autre (voir infra § 6).

C'est cette différence de statut cognitif ou pratique entre les deux domaines qui est travaillée dans l'analogie structurelle.

Elle a été notée de différentes façons :

- {A} est analogue à {B}.
- Le *Thème* ressemble à son *Analogue*.

- Le *Comparé* est comme le *Comparant*.
- La *Cible* ressemble à la *Source*, ou *Ressource*.

On pourrait de la même manière utiliser la terminologie utilisée pour l'étude de la métaphore:

- *Tenor* ressemble à *Vehicle* (Richards 1936) (Ang. *Tenor* = le sens, le contenu ; *Vehicule* = l'instrument, le vecteur, le support)
- Le *Thème* ressemble au *Phore* (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958], p. 501)

L'argumentation par analogie fonctionne sur l'asymétrie des domaines comparés ; c'est pourquoi ces deux domaines seront désignés par les lettres d'alphabets différents, $\{\text{P}\}$ et $\{\text{R}\}$.

Le domaine $\{\text{P}\}$ est le domaine **Problématique**, domaine *Cible* de, ou **Ciblé par l'investigation**.

Le domaine $\{\text{R}\}$ est la *Source* ou la *Ressource* sur laquelle on s'appuie **afin de modifier le statut épistémique du domaine Ciblé**, $\{\text{P}\}$, pour déduire à partir de $\{\text{R}\}$ certaines conséquences touchant $\{\text{P}\}$.

Autrement dit, le domaine *Ressource* $\{\text{R}\}$ a le statut de **domaine argument** et le système *Ciblé* $\{\text{P}\}$ de **domaine Conclusion**. Les deux domaines sont différenciés des points de vue épistémique, psychologique, langagier et argumentatif :

- En termes **épistémiques**, le domaine *Ressource* est le domaine le mieux connu ; le domaine *Ciblé* est le domaine en cours d'exploration, sur lequel porte la recherche.
- En termes **psychologiques**, l'intuition et les valeurs qui fonctionnent sur le domaine *Ressource* sont invitées à fonctionner dans le domaine *Ciblé*.
- En termes **langagiers**, le domaine *Ressource* est couvert par un langage stable ; le domaine *Ciblé* ne dispose pas d'un langage stabilisé propre.
- En termes **argumentatifs**, le domaine *Ressource* est reconnu comme légitime / illégitime, donc légitimant / délégitimant pour le domaine *Ciblé*.
- En termes **de méthode et d'action**, on connaît des procédures dans le domaine *Ressource*, mais pas dans le domaine *Ciblé*.

2. Analogie explicative

Dans la célèbre analogie d'Ernest Rutherford entre l'atome et le système solaire, le domaine *Ressource* est le système solaire, le domaine *Ciblé* par l'analogie est l'atome :

L'atome est comme le système solaire.
 [Le domaine *Ciblé*, où se pose le problème], **est comme** [le domaine *Ressource*].

C'est une **analogie didactique**, qui vise à faire comprendre ce qu'est l'atome à partir de ce qu'est le système solaire. L'asymétrie et l'autonomie des domaines comparés est évidente. Le domaine *Ressource*, le système solaire, est bien connu, depuis longtemps. Le domaine *Ciblé* est nouveau, mal compris, énigmatique.

L'analogie explicative conserve ses mérites pédagogiques même si elle est **partielle**. On peut toujours comparer les deux systèmes afin de mettre en évidence les limites de la comparaison, (voir §4 infra).

L'analogie a valeur explicative dans la situation suivante :

1. Dans le domaine $\{\text{P}\}$, la proposition π n'est pas comprise.
2. Dans un domaine $\{\text{R}\}$, il n'y a pas de débat sur \mathbf{p} : elle est comprise.

3. $\{\Pi\}$ est isomorphe à $\{\mathbf{R}\}$ (analogie structurelle, systémique).
4. La position de π dans $\{\Pi\}$ est identique à celle de \mathbf{p} dans $\{\mathbf{R}\}$.
5. π est un peu mieux comprise.

On établit une relation d'analogie entre deux faits, on intègre (situe) l'inconnu sur la base du connu. Comme l'explication causale, l'explication par analogie jette des ponts, brise l'insularité des faits.

3. Puissance de l'analogie structurelle

L'analogie est une invitation à concevoir le domaine problématique à travers un domaine *Ressource* considéré comme un modèle du domaine *Ciblé*. Pour faire entendre sa vision de l'épistémologie, Otto Neurath utilise une analogie métaphorique maritime :

Il n'y a pas de *tabula rasa*. Nous sommes comme des marins en pleine mer, qui doivent rebâtir leur bateau sans jamais pouvoir l'amener sur un dock pour le démonter et le reconstruire avec de meilleurs éléments.

Otto Neurath, *Protokollsätze*, 1932/3. [\[1\]](#)

L'analogie peut se traduire mot à mot : “il n'y a pas de fondement ultime des connaissances, à partir desquels nous puissions, sans aucun présupposé, montrer qu'elles sont valides”. Cette ressource est extrêmement puissante, l'image pourrait aussi bien s'appliquer à la vie relationnelle : “*il n'y a pas de 'bonne explication' qui permette de reconstruire une relation endommagée et de repartir de zéro*”, à la vie sociale, “*il n'y a pas de Grand Soir*”.

Un langage est attaché au domaine des ressources. Par exemple, au corps humain est attaché un langage qui peut être incomplet et parfois assez incohérent, mais généralement bien compris : langages du flux des matières organiques, de l'anatomie et de la physiologie populaires, de la bonne santé et de la maladie, de la vie et de la mort. Ce langage synthétise et construit une intuition commune du corps. D'autres domaines moins concrets, comme la société, ne sont pas dotés d'un langage partagé aussi dense, efficace et fonctionnel. L'analogie projette le langage du corps humain sur le domaine problématique, la société, qui devient “le corps social”. Dès lors, par exemple, les *convulsions* sociales peuvent être discutées, par exemple, en termes de dysfonctionnement organique. L'analogie est une invitation à voir le problème à travers la lentille de la ressource ; la [métaphore](#) complète nous demande d'oublier les lunettes.

La ressource ne doit pas nécessairement préexister à l'analogie ; l'analogie peut créer *ex nihilo* une ressource dont l'évidence s'impose instantanément à l'intuition, [V. Expérience de pensée.](#)

C'est cette possibilité qu'exploite l'analogie proposée par Heisenberg en 1955 où le comparant est « un bateau construit avec une si grande quantité d'acier et de fer que la boussole de son compas, au lieu d'indiquer le Nord, ne s'oriente que vers la masse de fer du bateau ». Le danger dont il est question à la première ligne est celui dans lequel se trouvait l'humanité au moment de la Guerre froide.

Une autre métaphore rendra peut-être encore plus évident ce danger. Par cet accroissement apparemment illimité du pouvoir matériel, l'humanité se trouve dans la situation d'un capitaine dont le bateau serait construit avec une si grande quantité d'acier et de fer que la boussole de son compas, au lieu d'indiquer le Nord, ne s'orienterait que vers la masse de fer du bateau. Un tel bateau n'arriverait nulle part ; livré au vent et au courant, tout ce qu'il peut faire, c'est de tourner en rond. Mais revenons à la situation de la physique moderne ; à vrai dire, le danger existe tant que le capitaine ignore que son compas ne réagit plus à la force magnétique de la

Terre. Au moment où il le comprend, le danger est déjà à moitié écarté. Car le capitaine qui, ne désirant pas tourner en rond, veut atteindre un but connu ou inconnu, trouvera moyen de diriger son bateau, soit en utilisant de nouveaux compas modernes qui ne réagissent pas à la masse de fer du bateau, soit en s'orientant par les étoiles comme on le faisait autrefois. Il est vrai que la visibilité des étoiles ne dépend pas de nous et peut-être à notre époque ne les voit-on que rarement. Mais, de toutes façons, la prise de conscience des limites de l'espoir qu'exprime la croyance au progrès contient le désir de ne pas tourner en rond, mais d'atteindre un but. Dans la mesure où nous reconnaissons cette limite, elle devient le premier point fixe qui permet une orientation nouvelle.

Werner Heisenberg, *La nature dans la physique contemporaine* [1955] [2]

Comme le montrent ces exemples, l'analogie structurelle tourne spontanément à la *fable* et cette vision hypnotique de l'objet que la rhétorique des figures nomme *hypotypose* (« description animée, vive et frappante, qui met, pour ainsi dire, la chose sous les yeux », Littré, *Hypotypose*). Elle est puissante, car elle permet une compréhension, peut-être illusoire, fondée sur la matérialisation et la visualisation de situations indécises et d'objets lointains. Son *modus operandi* est celui de l'argumentation visuelle.

4. L'analogie structurelle comme obstacle épistémologique

Mais la force de l'analogie fait sa faiblesse. Elle crée un obstacle épistémologique lorsque l'explication qu'elle propose, très satisfaisante pour l'intuition, fait obstacle à des recherches plus approfondies :

Par exemple, le sang, la sève s'écoulent comme l'eau. L'eau canalisée irrigue le sol ; le sang et la sève doivent irriguer eux aussi. C'est Aristote qui a assimilé la distribution du sang à partir du cœur et l'irrigation d'un jardin par des canaux (*Des parties des Animaux*, III, v, 668a 13 et 34). Et Galien ne pensait pas autrement. Mais irriguer le sol, c'est finalement se perdre dans le sol. Et là est exactement le principal obstacle à l'intelligence de la circulation.

Georges Canguilhem, *La connaissance de la vie* [1952]. [3]

L'analogie est féconde pour stimuler la découverte ou l'invention, elle est utile dans l'enseignement et la vulgarisation, mais du point de vue scientifique, elle est incapable de prouver. Cette observation fonde le rejet de principe de l'analogie.

5. L'argumentation par analogie structurelle

Dans la parole ordinaire, l'analogie est utilisée argumentativement dans les cas de figure suivants :

1. Une question se pose dans un domaine $\{\alpha\}$: la vérité d'une proposition α ou la pertinence d'une ligne d'action β sont en débat.
2. Dans un domaine Ressource $\{\mathbf{R}\}$, la proposition \mathbf{a} est tenue pour vraie ou l'action \mathbf{b} pour adéquate. Dans ce domaine, les représentations sont stabilisées, font l'objet d'un consensus.
3. Il existe une relation d'analogie entre domaine Ressource $\{\mathbf{R}\}$ et domaine Problématique $\{\alpha\}$.
4. Donc, tenons α pour vraie, considérons que faire \mathbf{a} serait efficace.

L'opération argumentative consiste à attirer l'attention du douteur sur le fait que “*si les domaines sont analogues, alors leurs éléments et relations constitutifs le sont*”, en particulier \mathbf{a} et

α , \mathbf{b} et β , ainsi que les relations qui les unissent. L'analogie donne à penser, mais ne prouve rien : la conclusion peut se révéler fausse, V. [Métaphore](#); [Exemple](#) ; [Imitation](#).

6. Réfutation des analogies structurelles

6.1 Analogie vaine

De même que dans une *explication*, l'explication fournie (*explanans*) doit être plus accessible que la chose à expliquer (*explanandum*), et que dans une *définition*, la définition (*definiens*) plus claire que le terme défini (*definiendum*), pour qu'une *analogie* soit intéressante pédagogiquement, il faut que le domaine *Ressource* soit plus familier que le domaine *Ciblé*. Lorsque le domaine *Ressource* est de fait encore moins connu, moins clair que le domaine sous exploration, l'analogie est vaine du point de vue du partage des connaissances.

L'analogie vaine peut servir à *bluffer le jobard*, c'est-à-dire non pas à faire *comprendre* le domaine ciblé par le destinataire, mais à faire *admirer* les compétences supposées du locuteur qui se présente comme familier du domaine *Ressource* ; le théorème de Gödel a beaucoup servi à cet effet (Bouveresse [1999]).

6.2 Fausse analogie

On réfute une argumentation par l'analogie en rejetant l'analogie qu'elle exploite. On montre pour cela que le domaine *Ressource* présente des différences cruciales avec le domaine *ciblé*, ce qui interdit de tirer à partir de l'une des leçons ou des explications, des inférences... applicables à l'autre. Par exemple, la comparaison de la crise de 2008 avec la crise de 1929 est mise en échec par le fait que, dans le paysage européen de 2009, on ne trouve rien à mettre en correspondance avec Hitler et la situation de l'Allemagne en 1929. C'est une réfutation sur le fond.

François Mondot — La crise économique ne contribue-t-elle pas à rendre notre civilisation plus fragile que jamais ? On entend parfois certains intellectuels ou éditorialistes faire des analogies avec la crise de 1929 qui a débouché sur la Seconde Guerre mondiale.

Pascal Boniface — On commet très souvent l'erreur de penser que l'histoire se répète, ou qu'elle bégaie, pour s'autoriser des comparaisons très risquées. La Russie tape du poing sur la table, et l'on parle aussitôt du retour de la guerre froide. Une crise économique et financière éclate à Wall Street, et l'on s'empresse de faire une analogie avec 1929 en imaginant qu'un Hitler pourrait arriver au pouvoir à la faveur de ces difficultés. Or, les circonstances politiques sont évidemment très différentes, dans la mesure où il n'y a pas, en Europe, de grand pays qui ait été humilié, comme l'Allemagne en 1918, et qui veuille prendre sa revanche. Cette comparaison est facile et parlante, mais elle n'est pas fondée ni stratégiquement, ni intellectuellement.

Le choc des civilisations n'est pas une fatalité, interview de Pascal Boniface par Jean-François Mondot [4]

La réfutation repose sur le repérage d'une différence cruciale entre les deux événements. Cette différence interdit d'exploiter ce qui s'est passé en 1929 pour prédire ce qui va se passer après 2008.

6.3 Analogie partielle

L'analogie partielle (boiteuse) est une analogie qui a été critiquée et limitée (« misanalogy », Shelley 2002, 2004), comme on le voit pour l'analogie entre le système solaire et l'atome :

— Similitudes fondatrices de l’analogie :

Une masse centrale : le soleil, le noyau.

Des éléments périphériques : les planètes, les électrons.

Une masse centrale plus importante que les masses périphériques : la masse du soleil est plus importante que celle des planètes, celle du noyau est plus importante que celle des électrons, etc.

— Différences cruciales (ruptures d’analogie) :

La nature de l’attraction : électrique pour l’atome, gravitationnelle pour le système solaire.

Il y a des atomes identiques, chaque système solaire est unique.

Il peut y avoir plusieurs électrons sur la même orbite, il n’y a qu’une seule planète sur la même orbite, etc.

L’analogie partielle conserve toute son utilité pédagogique, mais interdit toute transposition mécanique d’une connaissance acquise dans un domaine à l’autre domaine.

6.4 Analogie réorientée

La même analogie conduit à des résultats incompatibles avec la conclusion qu’on prétend en tirer (« disanalogie », Shelley, *ibid.*). À partir du même domaine *Ressource*, une autre analogie réfute l’analogie primitive.

Ce mode de réfutation est particulièrement efficace, car il se place sur le terrain de l’adversaire. L’opposant “pousse plus loin” l’analogie avancée dans le discours de proposition, afin de la retourner pour la mettre au service de son propre discours d’opposition. Il admet que tel domaine *Cible* admet bien tel domaine *Ressource* ; en focalisant sur un aspect de la *Ressource* inaperçu du proposant, il en tire une conclusion au service de son contre-discours. Cette stratégie est exploitée pour la réfutation des métaphores argumentatives.

Argument : *Ce domaine se situe au cœur de notre discipline.*

Réfutation : *C’est vrai. Mais une discipline a aussi besoin d’yeux pour y voir clair, de jambes pour avancer, des mains pour agir, et même d’un cerveau pour penser.*

Autre réfutation : — *C’est vrai. Mais le cœur peut très bien continuer à battre, conservé dans un bocal.*

Un partisan de la monarchie héréditaire parle contre le suffrage universel :

Argument : *Un président élu au suffrage universel, c’est absurde, on n’élit pas le pilote.*

Réfutation : *Mais on ne naît pas non plus pilote.*

Les deux parties filent la même métaphore. Cette forme d’analogie a la force d’une réfutation *ad hominem*, sur les croyances de l’interlocuteur : “*tu es ton propre réfuteur*”.

6.5 Contre-analogie

Comme pour toute argumentation, à une argumentation par l’analogie, on peut opposer une contre-argumentation, c’est-à-dire une argumentation dont la conclusion est contradictoire avec la conclusion originelle, [V. Contre-discours](#). Cette contre-argumentation peut être de type quelconque, notamment *une autre argumentation par analogie, tirée d’un autre domaine ressource ; on parle alors de contre-analogie.*

Argument : — *L'université est (comme) une entreprise, donc...*

Réfutation : — *Non, l'université c'est (comme) une garderie, une abbaye ...*

[1] *Erkenntnis* 3 (1932/3), p. 206. Cité dans Ansgar Beckermann, “Zur Inkohärenz und Irrelevanz des Wissensbegriffs”, *Zeitschrift für philosophische Forschung* 55, 2001, p. 585.

[2] Trad. de l'allemand par A.E. Leroy, Paris, Gallimard, 1962, p. 35-36.

[3] Paris, Vrin, 1965, p. 26-27.

[4] *Les Cahiers de Science et Vie*, février-mars 2009. <http://www.iris-france.org/Tribunes-2009-03-04.php3> (20-09-13)

ANTITHÈSE

L'antithèse met en parallèle deux contenus opposés. Elle peut consister en une simple juxtaposition de mots antonymes *riches / pauvres*”, et se développer jusqu'à des tableaux contrastés opposant les *vies des puissants aux vies des humbles*.

1. Antithèse et diptyque argumentatif

La situation argumentative émerge avec le constat d'un point de confrontation ratifié comme tel, une *stase*. Elle se développe en un diptyque, constitué par la confrontation de deux *schématisations*, c'est-à-dire deux descriptions–narrations des faits d'orientations opposées, appuyant des conclusions opposées. À ce niveau, le dialogue peut parfaitement se réduire à un “dialogue de sourds”, où rien du discours de l'un ne se fait entendre dans le discours de l'autre. Ce type de situation argumentative élémentaire correspond à *l'antithèse dialogale*.

La confrontation peut être reprise en un monologue structuré juxtaposant les deux volets de ce diptyque. *L'antithèse monologale* ainsi créée met en scène une antiphonie, deux voix tenant des discours incompatibles sur un même thème. C'est typiquement le cas de la délibération intérieure, où le locuteur se situe dans la position du tiers, de celui qui va et vient d'une position à l'autre, V. [Question délibérative](#).

L'antithèse monologale peut exprimer une opposition de type *dilemme* ou *opposition-et* :

J'admire ton courage et je plains ta jeunesse. (Corneille, *Le Cid* 2, 2, v. 43 [1])

Lorsque le locuteur s'identifie clairement à l'un des deux énonciateurs, l'équilibre des deux voix est rompu en faveur d'une des positions, qui l'emporte sur l'autre. On a affaire à une *opposition-mais*, ouverte sur un dépassement de l'antithèse :

... mais je plains ta jeunesse, je ne répondrai pas à tes provocations.

2. L'antithèse, figure et argument

Un discours comme le suivant correspond à une argumentation complète structurée par le topos des contraires,

C'est quelqu'un de soumis aux forts, je n'aimerais pas me retrouver face à lui en position de faiblesse. **D₁**

Il en va de même pour la description autoargumentée :

Il est soumis avec les forts et dur avec les faibles. **D₂**

Alors que, dans **D**₁, “*dur avec les faibles*”, le second membre du topos, reste sous-entendu, **D**₂ correspond à une actualisation complète du topos. Mais les deux discours reposent sur les mêmes mécanismes : l’argumentation est “valide” dans la mesure où le portrait est “vrai” ; l’un et l’autre sont “convaincants”.

Les ressorts de la description et de l’argumentation, de la figure et de l’argument sont les mêmes.

[1] Cité dans Lausberg [1960], § 796.

Arg. APAGOGIQUE

Le terme est surtout utilisé en droit, où l'argument apagogique [1] est une forme d'argument par l'[absurde](#) :

L'argument apagogique suppose que le législateur est raisonnable, et qu'il n'aurait pas pu admettre une interprétation de la loi qui conduirait à des conséquences illogiques ou iniques (Perelman 1979, p. 58).

L'argument de l'intention du législateur demande qu'en cas de doute, la loi puisse être interprétée **positivement** en fonction du but que poursuivait explicitement le législateur, c'est-à-dire le corps législatif, en votant cette loi. L'argument apagogique représente le volet **négatif** de cette possibilité, en interdisant les interprétations présupposant un législateur irrationnel ou malveillant.

Avec les arguments par *analogie*, *a contrario* et *a fortiori*, l'argument *apagogique* est l'un des quatre types d'arguments prévalents en droit (d'après Alexy 1989, cité dans Kloosterhuis 1995, p. 140), V. Topique juridique.

[1] L'adjectif apagogique provient d'un mot grec signifiant "détourné".

Aporie ► STASE

Argumentations fondées sur des termes APPARENTÉS

Différents types d'argumentations sont fondés sur le fait que deux termes sont “**apparentés**” [1], selon le type de lien que ce terme désigne :

1. Un apparentement **étymologique**, [V. Sens vrai du mot](#).
2. Un apparentement **morpho-lexical**, [V. Dérivés](#)
3. Un rapport de **ressemblance phonique** ou **graphique**, [V. Paronymie](#).

[1] Lat. arguments *a conjugata*; de *conjugatus*, “apparenté, de la même famille”.

Amphibolie ► Ambiguïté